



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

CINQUIÈME SESSION

TRENTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

Commission permanente du budget  
et de l'administration

Le lundi 17 juin 1985 - No 28

Sous-commission du budget  
et de l'administration

Étude détaillée du projet de loi 32 - Loi  
modifiant la Loi sur les assurances et  
d'autres dispositions législatives (1)

Le lundi 17 juin 1985 - No 1-A

Président : M. Richard Guay

---

QUÉBEC

## Débats de l'Assemblée nationale

### Table des matières

Motion proposant que l'étude se déroule en sous-commission	CBA-1287
Sous-commission	
Remarques préliminaires	S-CBA-1
Étude détaillée	S-CBA-2
Sociétés mutuelles d'assurance	S-CBA-3
Affiliation à une fédération	S-CBA-5
Constitution	S-CBA-5
Raison sociale	S-CBA-5
Assemblée d'organisation	S-CBA-6
Siège social	S-CBA-6
Capital social	S-CBA-9
Proposition d'audition	S-CBA-14
Capital social (suite)	S-CBA-16
Membres	S-CBA-19
Assemblée des membres	S-CBA-20
Administrateurs	S-CBA-25
Modification des statuts	S-CBA-31
Mise à jour des statuts	S-CBA-33
Dissolution	S-CBA-33
Fédération des sociétés mutuelles d'assurance	S-CBA-35
Membres	S-CBA-37
Assemblée des membres	S-CBA-39
Administrateurs et dirigeants	S-CBA-41

### Intervenants

M. Claude Lachance, président

M. Yves Duhaime

M. Michel Gauthier

M. Jacques Beauséjour

M. Reed Scowen

M. Claude Ryan

M. Daniel Johnson

\* M. Jean-Marie Bouchard, Inspecteur général des assurances

\* Témoin interrogé par les membres de la sous-commission

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0823-0102

Le lundi 17 juin 1985

Étude détaillée du projet de loi 32

(Seize heures vingt-huit minutes)

**Le Président (M. Lachance):** À l'ordre, s'il vous plaît! La commission du budget et de l'administration se réunit avec le mandat de procéder à l'étude détaillée du projet de loi 32, Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives. Je demanderais au secrétaire de m'indiquer s'il y a des remplacements.

**Le Secrétaire:** Aucun remplacement ne m'a été signalé, M. le Président.

**Le Président (M. Lachance):** Merci. M. le député de Roberval.

**Motion proposant que l'étude se déroule en** sous-commission

M. Gauthier: M. le Président, compte tenu de l'importance du mandat à accomplir et du très grand nombre d'articles qui doivent être étudiés ici, je voudrais présenter une motion afin que le travail sur le projet de loi 32 soit effectué en sous-commission, c'est-à-dire avec le ministre et un membre de l'Opposition officielle, ayant droit de vote, bien sûr, et vous-même, M. le Président, qui êtes un homme irremplaçable, de telle sorte que les autres députés soient intervenants ou puissent disposer à leur guise,

pour éviter que les travaux ne se prolongent indûment.

**Le Président (M. Lachance):** M. le député, cette motion est recevable en vertu de l'article 150 de nos règles de procédure. Je comprends que vous désignez M. le député de Notre-Dame-de-Grâce comme...

**M. Gauthier:** Je n'oserais point le désigner, M. le Président, si on ne s'était entendu au préalable. Comme c'est le porte-parole officiel, je pense qu'il serait de bon aloi qu'il soit celui qui soit dans ma proposition.

**Le Président (M. Lachance):** Est-ce que cette motion est adoptée?

**Une voix:** Adopté.

**Le Président (M. Lachance):** C'est adopté. Alors, je voudrais indiquer aux membres de la commission que, toutefois, la sous-commission devra faire rapport de ses travaux à la commission. Par conséquent, il faudrait que les membres de la commission soient disponibles sur appel pour revenir ici entendre le rapport de la sous-commission. Alors, quelqu'un se chargera de vous prévenir à ce moment-là. M. le ministre.